

TAUX DE L'INTÉRÊT LÉGAL

Dernière mise à jour : 26/12/2025

Les taux de l'intérêt légal sont utilisés pour calculer le montant des pénalités en cas de retard de paiement auprès d'un créancier. Les taux applicables pendant le premier semestre 2026 ont été fixés par un arrêté publié au Journal officiel du 26/12/025. Ils s'appliquent à compter du 1er janvier 2026.

Pour calculer ce montant, il faut multiplier la somme due par le nombre de jours de retard et par le taux de l'intérêt légal applicable sur la période. Le résultat est divisé par 100 fois le nombre de jours de l'année.

$$(Somme\ due \times Jours\ de\ retard \times Taux\ intérêt\ légal) / (365 \times 100)$$

DÉBITEUR	CRÉANCIER	1er TRIMESTRE 2026	2ème TRIMESTRE 2025
PARTICULIER	PARTICULIER	6,67 %	6,65 %
PROFESSIONNEL	PARTICULIER	6,67 %	6,65 %
PARTICULIER	PROFESSIONNEL	2,62 %	2,76 %
PROFESSIONNEL	PROFESSIONNEL	2,62 %	2,76 %